

Le point sécheresse du 31 juillet 2017 a conduit à étendre à la moitié du département les mesures de limitation en vigueur sur le département, à savoir:

- en alerte de niveau 1 le BV du Vidourle, communes gardoises ;
- en alerte du niveau 1 le BV du Vistre ;
- en alerte du niveau 1 le BV du Gardon Aval
- en alerte de niveau 1 pour le BV de l'Ardèche, communes gardoises ;
- en alerte de niveau 1 pour le BV de la Cèze Aval ;
- en vigilance le reste du département;

ainsi qu'**en alerte de niveau 1 tous les prélèvements dans les nappes de la Vistrenque et des Costières.**

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le site internet de la préfecture du Gard pour consulter les informations relatives aux mesures sécheresse en vigueur :

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Secheresse/Actualites-de-l-annee/Secheresse-dans-le-Gard-Situation-au-31-juillet-2017>

Vous pouvez aussi consulter l'arrêté sécheresse sur le site PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Je vous demande d'informer la population de votre commune par tous les moyens mis à votre disposition :

- affichage (**accessible au public 24h sur 24 et 7 jours sur 7**) ;
- bulletin municipal ;
- site de la commune ;
- autre.

Pendant toute la durée de la crise sécheresse des contrôles seront effectués sur le respect des prescriptions de l'arrêté sécheresse en vigueur et sur le respect de l'information à la population.

Bonne réception.

Cordialement.

Restant à disposition pour tout complément d'information

--

Richard BUCHET
DDTM du Gard
Service Eau et Inondation
Technicien Gestion de la Ressource et SISPEA
Tél : 04-66-62-63-52
89 Rue Weber
30907 NIMES Cedex